



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 90916

Texte de la question

Mme Danielle Auroi attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en place d'une formation obligatoire sur les bases du droit du travail dès la dernière année du collège. Plus d'un jeune sur deux déclare ne pas connaître le droit du travail. Selon une récente enquête réalisée au printemps 2014 : 69% des jeunes interrogés demandent que l'éducation nationale les forme à leurs droits et 45% d'entre eux estiment en effet que ne pas connaître leurs droits les empêche de se défendre au travail. Aussi elle souhaiterait savoir si le ministère envisage de mettre en place une formation qui permette à chaque jeune en France de se doter des outils nécessaires pour mieux appréhender le monde du travail.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90916

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8132

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)